



Absences prévisibles

Quel que soit le motif, une **fiche d'absence doit être complétée et présentée à qui de droit.**

Motifs	A qui s'adresser	Délais	Documents à présenter
Médecin / dentiste / orthodontiste	Titulaire de classe	1 jour	Carte de rendez-vous si possible
Décès, cérémonie d'adieu	Titulaire de classe	1 jour	
Mariage d'un proche	Titulaire de classe	1 jour	
Entretien ou test professionnel	Titulaire de classe	1 jour	Convocation si possible
Permis de scooter ou G40	Titulaire de classe	1 jour	Confirmation d'inscription
Autre demande de maximum 1 jour	Titulaire de classe	5 jours	Lettre des parents
Stages (1)	Adjoint responsable (p.4-5)	2 jours	Guide de stage complété
Demande de congé de plus d'un jour (2)	Adjoint responsable (p.4-5)	5 jours	Lettre des parents

(1) *Les stages sont mis en place prioritairement sur les vacances scolaires ou durant la semaine thématique. Toutefois, lorsque la situation l'exige, une dérogation peut être accordée pour les élèves dès la 8^{ème} année de scolarité. Aucun stage ne sera accordé durant les 2 semaines précédant chaque fin de mi-semester et de semestre.*

(2) *Toute demande de congé accompagnée d'une lettre des parents ne sera accordée que sur préavis favorable du titulaire de classe.*

Procédure concernant les excuses pour le sport

Si l'élève ne peut participer au cours pour des raisons médicales, il s'annonce à son titulaire de classe muni d'un certificat médical. S'il ne peut pas voir son titulaire de classe avant le cours de sport en question, il s'annonce au secrétariat et présentera son certificat à son titulaire de classe dès que possible. Dans tous les cas, l'élève se rend obligatoirement en salle d'étude S.02 durant les heures d'éducation physique et/ou de natation pour lesquelles il a un certificat et ceci jusqu'à la date d'échéance.

Si l'élève est excusé par un petit mot des parents pour un cours seulement, il est tenu de rester en halle en tenue de sport ou à la piscine en tenue de bain et d'assister au cours en tant que spectateur. En cas d'abus manifestes d'excuses, l'enseignant prendra les dispositions nécessaires afin d'analyser la situation.

Ouverture des bureaux des adjoints de direction pour les demandes de congé

Les horaires sont disponibles sur le site internet de notre école www.co-glane.ch (notre école/informations/absences). Ils sont également affichés sur les portes des bureaux.